

Langevin eut la partie nord-est de la propriété, et Claude-Michel la partie sud-ouest. Le 8 mai 1758, il vendait cette partie de terrain (318 arpents en superficie) et le fief Saint-Jean, qui y était enclavé, au sieur Charles Turpin, marchand coiffeur, pour la somme de 9,000 livres. Jean-Hyppolite Gaultier de Varennes, promu au rang de lieutenant en 1756 (7), combattit vaillamment à la bataille de Sainte-Foy.

Après la cession du pays à l'Angleterre, il alla demeurer à Varennes; nous voyons par un contrat devant Duvernay, qu'il acheta le 11 mars 1761 un terrain et une maison près de l'église paroissiale; le manoir seigneurial de la famille avait été brûlé en 1760 par les troupes de Murray. Dans l'automne de 1761, Jean-Hyppolite s'embarqua sur l'*Auguste* pour passer en France, et périt dans le naufrage de ce navire (8).

Sa veuve continua d'habiter Varennes. Dans le rôle de la noblesse canadienne, de 1767, elle est mentionnée comme résidant encore dans cet endroit, avec quatre enfants, trois frères et une soeur (9). Elle dut revenir résider à Québec, vers 1770.

A la requête de Jean-Baptiste Bouat et de Jean Boucher de la Broquerie, la portion (2/6) de la seigneurie de Varennes, qui lui restait fut saisie et vendue par le shérif de Montréal, le 18 novembre 1776; elle fut adjugée à

(7) **Rapport sur les Archives canadiennes**, par Douglas Brymner, 1886. Note E, p. CLXXVII.

(8) **Rapport sur les Archives canadiennes**, par Douglas Brymner, 1886. Note E, p. CLXXX.

Le document suivant nous a été fourni par M. Aegédus Fauteux, bibliothécaire de Saint-Sulpice à Montréal.

Le 28 décembre 1768.

ACTE de notoriété pour Monsieur Varennes. Sont comparus Luc Dechape Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et Pierre Depensier infirmier de l'Hôtel-Dieu, demeurant en cette ville, lesquels ont dit et déclaré pour acte de notoriété qu'ils ont une parfaite connaissance que Joseph Hippolyte Gautier, écuyer sieur de Varennes, vivant lieutenant des troupes du détachement de la marine en Canada, a péri dans le naufrage de L'Auguste, en passant de cette colonie en France sur les Côtes de Louisbourg, le vingt cinq Novembre, Mil sept cent soixante et un.—Lacorne, St Luc, Hervieux, Pierre Dépancier, Guy Sanguinet, Pierre Panet. (Cahier Faillon, vol. OO-SS., vol. 10, p. 110.)

(9) **Rapport sur les Archives canadiennes**, par Douglas Brymner, 1888. Note C, p. 34.